

I) Des inégalités sociales multiples

Une inégalité est une différence d'accès à une ressource qui a de la valeur dans une société donnée. Il ne faut pas confondre différence et inégalité : une différence est quelque chose qui fait que deux individus diffèrent, sans que cela ne les hiérarchise (couleur de cheveux par exemple). Une inégalité, au contraire, hiérarchise les individus, dans la mesure où elle correspond à un accès inégal à une ressource qui est désirée. Par exemple, l'inégalité de richesse hiérarchise les riches et les pauvres. Les individus qui jouissent d'une inégalité affirment souvent qu'il s'agit des conséquences naturelles d'une différence, mais il n'en est rien : par exemple, les inégalités entre les hommes et les femmes sont la conséquence d'un processus social de domination, pas de leurs différences biologiques.

Dans une société donnée, il y a donc autant d'inégalités qu'il y a de ressources valorisées (**exercice 1**). Trois inégalités sont néanmoins remarquables : a) les inégalités économiques (« avoir »), qui sont constituées en particulier par les inégalités de revenu et de patrimoine ; b) les inégalités culturelles (« savoir »), qui sont constituées par les différences de savoir et de savoir-faire des individus, comme leur manière de parler (« capital culturel incorporé ») et par les inégalités de diplôme et donc de réussite scolaire ; c) les inégalités de contrôle du pouvoir politique (« pouvoir ») (**exercice 2**).

II) Les inégalités économiques

Le revenu est constitué par les revenus d'activité (essentiellement le salaire) et les revenus du patrimoine (ces deux revenus forment les revenus primaires), à quoi s'ajoutent les revenus de transfert (dit également sociaux ou secondaires), moins les prélèvements obligatoires (**exercice 3**). Donc inégalités de revenu = inégalités de salaire + inégalités de revenu du patrimoine – transferts sociaux.

Inégalités de salaire. Si l'on prend les revenus à temps complet toute l'année, les inégalités de salaires sont relativement faibles : le rapport interdécile est de 2,9 (le seuil de revenu à partir duquel on fait partie des 10 % les mieux payés est 2,9 fois plus élevé que le seuil de revenu en dessous duquel on fait partie des 10 % les moins bien payés) (**exercice 4**). Par contre, le rapport interdécile est de 14,7 si l'on prend tous les revenus salariaux (c'est-à-dire tous les salariés, même s'ils n'ont travaillé qu'une partie de l'année ou à temps partiel). Cela permet de comprendre d'où vient une partie des inégalités de salaire (et donc de revenu) : de la précarité du travail, c'est-à-dire du fait que les salariés les plus pauvres travaillent de manière discontinue ou à temps partiel. C'est notamment le cas des ouvriers et des plus jeunes, qui occupent plus que les autres des emplois atypiques (CDD, intérim, temps partiels) (**exercice 5**). Ces inégalités de salaire peuvent, de manière générale, être expliquées de trois manières : soit, dans un modèle économique standard, comme le produit des différences de productivité des individus (les individus sont plus ou moins productifs en raison des inégalités de capital humain) ; soit, dans un modèle marxiste, comme le produit du rapport de force entre dirigeants et cadres d'une part, et salariés d'exécution (ouvriers et employés) d'autre part ; soit, enfin, dans un modèle sociologique, comme le reflet des représentations sociales des inégalités (plus une société considère comme légitimes les inégalités, plus elles y sont fortes) (**exercice 6**).

Inégalité de patrimoine. Les inégalités de patrimoine (c'est-à-dire l'ensemble des actifs mobiliers ou financiers d'un ménage) sont beaucoup plus fortes que les inégalités de revenu : les 10 % des ménages les plus riches possèdent 48 % du patrimoine total en France ; les 30 % les plus pauvres n'ont pas ou presque pas de patrimoine (**exercice 7**). Ces très fortes inégalités de patrimoine sont explicables par deux mécanismes cumulatifs, qui renvoient à la manière dont on se constitue le patrimoine : par épargne ou par héritage. Premier mécanisme : le taux d'épargne augmente avec le revenu : les 25 % les ménages les plus pauvres n'épargnent pas, leur revenu étant à peine suffisant à couvrir leurs dépenses ; les 25 % les ménages les plus riches épargnent plus de 30 % de leur revenu. Par conséquent, les 25 % les plus riches accumulent du patrimoine, tandis que les 25 % n'accumulent aucun patrimoine. En outre, deuxième mécanisme, le patrimoine s'acquiert également par héritage : il peut donc s'accumuler de génération en génération, d'autant plus que la mobilité sociale n'étant pas très forte en haut de la hiérarchie sociale, les individus aux revenus les plus élevés sont donc souvent ceux qui reçoivent les héritages les plus élevés (**exercice 8**).

Inégalité de revenu. Au final, les inégalités de revenu sont plus faibles que les inégalités de

patrimoine, mais plus fortes que les inégalités de salaire à temps complet : leur rapport interdécile est de 3,48 en 2010. Les 10 % des ménages les plus pauvres ont peu de revenus d'activité, et beaucoup de revenus de transfert : si l'on est pauvre, c'est parce que l'on ne travaille pas ou peu, en raison du chômage et de la précarité. Cette pauvreté est compensée par les revenus de transfert que verse l'État. Les 10 % des ménages les plus riches ont beaucoup de revenus du patrimoine (presque nul pour les autres ménages) et plus de revenus d'indépendant que les autres : les plus riches sont donc ceux qui ont beaucoup de patrimoine, et sont soit de riches indépendants (patrons, professions libérales) soit des cadres à forte rémunération (**exercice 9**).

Les inégalités économiques ont fortement baissé dans tous les pays développés au cours du XX^e siècle. En France, le rapport interdécile du revenu qui était de 4,6 en 1970 est passé à 3,5 en 1980 et a faiblement réaugmenté depuis (**exercice 10**). Le revenu des 10 % les plus riches représentait 45 % de l'ensemble des revenus en 1900 et seulement 33 % aujourd'hui. Selon T. Piketty, cette baisse s'explique en raison d'accidents historiques qui ont détruit les patrimoines, et donc les revenus qu'ils généraient pour les plus riches : la crise financière des années 1930 et la Seconde Guerre mondiale. En outre, l'augmentation de l'impôt sur le revenu (très élevé sur les plus forts revenus jusque vers 1980) a interdit la recréation par l'épargne de ces patrimoines. Enfin, la création de l'État providence a permis, grâce aux revenus de transfert, d'accroître les revenus des plus pauvres (**exercice 11**).

Toutefois, les inégalités de revenu augmentent à nouveau depuis les années 1980. L'augmentation est considérable aux États-Unis : les inégalités y ont retrouvé leur niveau de 1900 (les 10 % les plus riches reçoivent 50 % du revenu total). Cette augmentation est plus faible en Europe, mais tous les pays la connaissent, même les plus égalitaires (Suède). La France est l'un des pays où cette augmentation est la plus faible. Au final, aujourd'hui, les pays scandinaves demeurent les pays les plus égalitaires du monde. La France vient après, avec des inégalités néanmoins nettement plus élevées.

De manière générale, depuis 30 ans, les revenus des individus ont augmenté d'autant plus fortement qu'ils étaient riches. Le revenu des 0,01 % les plus riches a augmenté bien plus que celui des 0,1 % qui a, lui-même, bien plus augmenté que celui des 1 % les plus riches. Pour les 90 % les plus pauvres, les revenus n'ont que faiblement augmenté (**exercice 12**). Cette augmentation des inégalités est due à l'accroissement des inégalités de revenus du patrimoine et à l'accroissement des inégalités de salaire. Ce dernier s'expliquerait en raison du progrès technique et de la mondialisation qui favoriseraient les plus qualifiés et, au contraire, défavoriseraient les moins qualifiés. Autre cause : la baisse de l'impôt sur le revenu depuis 1980, qui a pour conséquence un accroissement du revenu des plus riches. Cela conduit, en outre, à une reconstitution, par épargne, des inégalités de patrimoine (**exercices 13 et 14**).

III) Le système des inégalités

Dans notre société capitaliste, les inégalités économiques sont celles qui ont le plus d'impact sur la structure sociale. Toutefois, ce ne sont pas les seules : il existe également l'ensemble des inégalités sociales. Parmi celles-ci, les inégalités culturelles sont particulièrement importantes : elles sont constituées a) par les inégalités de savoir et savoir-faire (pratiques culturelles, manière de parler, etc.) et b) par les inégalités culturelles objectivées dans des diplômes, c'est-à-dire des inégalités de réussite scolaire. Certaines de ces inégalités demeurent fortes dans la société française. Alors que les inégalités de consommation ont diminué avec la baisse des inégalités de revenu (comme en témoigne la diffusion rapide d'innovations comme le téléphone portable), ce n'est pas le cas des inégalités de pratiques culturelles « cultivées ». Un individu a d'autant plus de chance d'aller au musée qu'il est situé plus haut dans la hiérarchie sociale : 66 % des cadres vont au musée au moins une fois par an, contre 25 % des ouvriers, pour une moyenne de 39 % des adultes en France en 2005 (**exercice 16**).

Les inégalités, par ailleurs, forment un « système » : elles se nourrissent les unes les autres. Ce cercle vicieux conduit à une accumulation d'inégalités qui polarise la société entre les individus qui ont de nombreux avantages sociaux et économiques, et ceux qui souffrent de nombreux désavantages. Cette dynamique cumulative joue également d'une génération à l'autre : les inégalités se transmettent.

Ce mécanisme cumulatif existe à l'intérieur des inégalités économiques : par exemple, parce que le taux d'épargne augmente avec le revenu, les inégalités de revenu produisent des inégalités de patrimoine plus importantes encore. Ces dernières, en retour, sont l'une des causes des inégalités de revenu, puisque seule une minorité d'individus jouit de revenus du patrimoine importants.

Ce mécanisme cumulatif joue également à l'intérieur des inégalités sociales : par exemple, en fonction du capital culturel plus ou moins grand de leurs parents, les enfants réussissent plus ou moins à l'école, ce qui engendre des inégalités de réussite scolaire (voir chapitre 5).

Enfin, ce mécanisme joue d'un type d'inégalité à l'autre : ainsi, les inégalités culturelles provoquent les inégalités économiques. Par exemple, en fonction de sa réussite scolaire, un individu occupera une profession plus ou moins élevée dans la hiérarchie socio-professionnelle, et aura un revenu plus ou moins fort. De la même manière, les inégalités économiques provoquent les inégalités culturelles : en fonction de son revenu, on habitera dans un quartier plus ou moins riche, dans une maison plus ou moins grande. En fonction de cela, ses enfants ne fréquenteront pas les mêmes écoles, et n'auront pas les mêmes conditions de travail, ce qui aura un impact sur leur réussite scolaire (**exercice 17**).

Les inégalités de santé constituent un exemple de ces mécanismes cumulatifs. Elles sont provoquées par les inégalités économiques. En fonction de sa profession, et donc de son revenu, un individu pourra plus ou moins bien se soigner et exercera des tâches plus ou moins nocives pour la santé. Mais elles sont tout autant la conséquence des inégalités culturelles : en fonction de leur « capital culturel » (leurs connaissances), les individus n'auront pas le même rapport à leur corps. Plus ils auront de capital culturel, plus ils feront attention à leur corps : ils feront en sorte de se nourrir de manière à ne pas avoir de maladie (moins de tabagisme, alcoolisme, d'obésité) et pratiqueront le sport dans le même but. De manière générale, ils seront plus attentifs aux conseils médicaux. Ils iront consulter le médecin de manière préventive, plutôt que quand la maladie s'est fortement développée. En retour, les inégalités de santé provoquent des inégalités économiques, en diminuant les revenus (**exercice 18**).

IV) Les théories « classiques » de la stratification sociale

Karl Marx est le premier à avoir construit une analyse sociologique de la stratification sociale, c'est-à-dire de la manière dont la société est organisée en groupes sociaux hiérarchisés. Pour Marx, la stratification sociale résulte de la production économique, qui crée des classes sociales, c'est-à-dire un ensemble d'individus qui occupent la même position dans l'organisation de la production économique et partagent, pour cela, des manières de vivre en commun. En effet, pour Marx, le capitalisme est fondé sur l'exploitation par les propriétaires des moyens de production (la classe des capitalistes) des individus qui n'ont pas de moyens de production, et sont donc contraints de vendre leur force de travail (la classe des prolétaires). Les capitalistes s'efforcent d'accroître leur exploitation ; les prolétaires d'y résister. Le capitalisme divise donc la société en deux classes sociales hiérarchisées et en lutte (**exercice 19**). Par ailleurs, les individus qui composent une classe sociale acquièrent progressivement une conscience de classe : ils prennent conscience du fait qu'ils font partie d'une même classe sociale et qu'ils ont les mêmes intérêts. Cette prise de conscience fait passer la classe sociale de la situation de la classe en soi à celle de classe pour soi. Ce passage intensifie la lutte des classes qui, en retour, accroît la conscience de classe (**exercice 20**). À terme, pour Marx, la société doit se polariser : les inégalités entre les capitalistes et les prolétaires doivent augmenter, à mesure que l'exploitation s'accroît, et toutes les autres classes sociales doivent disparaître (**exercice 21**).

Max Weber propose une analyse multidimensionnelle de la stratification sociale. Pour lui, trois inégalités hiérarchisent la société. Les *inégalités économiques* créent des classes sociales. Les *inégalités de prestige* créent des groupes de statut. Ces groupes de statuts, se distinguent par des styles de vie et une culture différentes, qui légitiment leur prestige différentiel. Exemple : les Junkers en Prusse (ou les nobles en France) au XIX^e siècle, au style de vie aristocratique, et au grand prestige social. Il y a enfin les *inégalités dans l'accès au pouvoir*. Ces inégalités se traduisent dans l'existence de partis politiques, mais également de groupes sociaux, qui monopolisent le pouvoir (**exercice 22**).

Par ailleurs, pour Weber, à la différence de Marx, les classes sociales ne sont pas fondées que sur la place dans la production, mais aussi sur les niveaux de richesse, et donc de consommation (« chances de vie »). En outre, elles ne sont donc pas vouées à devenir des classes pour soi. De plus, Weber a une vision nominaliste des classes sociales : c'est le chercheur qui découpe des groupes dans le continuum de la stratification sociale. Marx a lui une vision réaliste : les classes existent vraiment (**exercice 23**).

Pierre Bourdieu est héritier de ces deux analyses. Comme Marx, il pense que la société est hiérarchisée en classes sociales. A la différence de Marx, il pense que ces classes n'ont pas leur origine que dans les inégalités de capital économique : s'y ajoute le « capital culturel ». La structure sociale

est donc pour lui, comme pour Weber, multidimensionnelle. En outre, pour Bourdieu, à chaque classe sociale correspond un style de vie et des pratiques culturelles. Les classes dominées essayent d'imiter les pratiques des classes dominantes, qui s'efforcent de préserver leur distinction (**exercice 25**).

L'INSEE a cherché à distinguer les principaux groupes sociaux de la société française. Il distingue ainsi 6 Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS, également appelées CSP). Trois grands principes de classification sont utilisés : premièrement, s'opposent les CSP d'indépendants et de patrons, propriétaires de leurs moyens de production (*Commerçants, Artisans et chefs d'entreprise et Agriculteurs exploitants*) aux CSP de salariés. Les salariés sont eux classés en fonction de leur place dans la hiérarchie de l'entreprise. Enfin, le niveau de diplôme est également pris en compte (ainsi la CSP *cadre et professions intellectuelles supérieures* regroupe les salariés en haut de la hiérarchie des entreprises et les professions à niveau élevé d'études) (**exercice 26**). Les CSP se rapprochent donc des classes de Marx, puisqu'elles sont fondées sur l'idée que la stratification sociale résulte de la profession des individus. Toutefois, elles en diffèrent puisqu'elles ne font pas qu'opposer propriétaires des moyens de production aux salariés, mais aussi les salariés entre eux (**exercice 27**).

V) La société française contemporaine est-elle encore une société de classes ?

Depuis 30 ans, les frontières entre les classes sociales se brouillent. La principale raison en est la moyennisation de la société française, c'est-à-dire le processus par lequel de plus en plus d'individus convergent vers la classe moyenne.

Cette moyennisation peut s'analyser de trois manières. Premièrement, elle correspond à une moyennisation économique : de plus en plus d'individus vivent avec un revenu proche du revenu médian, en raison de la baisse des inégalités économiques (cf. point II). Deuxièmement, elle correspond à une moyennisation sociologique : de plus en plus d'individus font partie des CSP du milieu de la hiérarchie sociale (c'est-à-dire des CSP « moyennes »). De fait, en raison notamment du progrès technique et des gains de productivité qu'il engendre, la proportion d'ouvriers et d'agriculteurs a très fortement baissé depuis 1970, tandis que la proportion de professions intermédiaires et de cadres augmentait fortement (**exercice 29**). Troisièmement, cette moyennisation prend la forme d'une moyennisation culturelle et symbolique. De plus en plus d'individus, quelque soit leur position sociale, adoptent la culture et les normes de la classe moyenne. Normes de consommation : cela se traduit par la diffusion toujours plus rapide des innovations de biens. Normes culturelles : les valeurs et normes de la classe moyenne se diffusent chez les ouvriers et chez les bourgeois (liberté sexuelle, famille à deux enfants, etc.) Pratiques culturelles : les cultures ouvrière et bourgeoise déclinent, au profit d'une culture de classe moyenne, composée notamment des loisirs des mass média. Enfin, de plus en plus d'individus ont le sentiment de faire partie de la classe moyenne (**exercice 30**).

La seconde raison de ce brouillage des frontières de classe est l'émergence de nouvelles inégalités qui divisent les classes sociales de l'intérieur. En effet, avec le développement du chômage de masse et de la précarité du travail, des individus bien insérés s'opposent à d'autres précarisés au sein même des groupes sociaux (surtout en bas de la hiérarchie des CSP). C'est le cas de la CSP ouvrier, où s'opposent des ouvriers qualifiés, aux emplois stables et aux revenus relativement forts à des ouvriers peu qualifiés, sans insertion durable dans le marché du travail (**exercice 31**).

Enfin, notamment parce que le travail occupe moins de place dans notre existence (division du temps de travail par deux depuis un siècle), de nouveaux clivages sont apparus ou se sont accentués dans notre société, qui ne reposent pas sur la place des individus dans la production. Notre société est ainsi constituée de groupes d'âge, c'est-à-dire d'individus d'âge proche, qui ont des comportements relativement homogènes. Un de ces groupes d'âge est l'adolescence, qui est apparu avec l'allongement de la scolarisation au XXe siècle. Ce groupe d'âge se distingue des autres par des pratiques musicales et vestimentaires spécifiques. Par ailleurs, les générations sont inégales : par exemple, la génération du baby boom a bénéficié de la croissance des Trente glorieuses quand elle s'est insérée sur le marché du travail, tandis que la génération née dans les années 1970 a subi la récession du début des années 1990. Enfin, les inégalités entre les sexes demeurent très importantes. Les femmes sont moins rémunérées et travaillent moins que les hommes, notamment en raison d'une division domestique du travail inégalitaire, qui les contraint à sacrifier en partie leur vie professionnelle, et des représentations sociales qui les cantonnent à des emplois moins valorisés et moins rémunérés (**exercice 32 et TD**).

Annexe : une comparaison des théories de la stratification sociale de Marx et Weber

Pour Marx, la stratification est unidimensionnelle : il n'y a que des classes sociales dans la société, qui résultent des positions inégales dans la production économique. Ce n'est pas le cas chez Weber, où la stratification est tri-dimensionnelle. Pour Weber, il existe par conséquent des classes sociales, mais pas seulement.

Par conséquent, il est possible de poser deux questions, proches, mais différentes, comparant les théories de Marx et de Weber.

Question 1 : *Comparez la théorie de la stratification chez Marx et Weber ?* Cette question implique d'évoquer tous les points traités dans le tableau ci-dessus (les points 1 et 2).

Question 2 : *Comparez la théorie des classes sociales chez Marx et Weber ?* Cette question n'implique que de traiter le point 2 du tableau ci-dessous.

Marx	Weber
<p>1. La stratification est unidimensionnelle : la structure de la société est le produit de l'organisation de la production. Seules importent donc les inégalités économiques. Les autres inégalités sont la conséquence de ces dernières.</p>	<p>1. La structure sociale est tridimensionnelle : l'économie n'est pas la seule source d'inégalités qui hiérarchisent la société.</p> <p>a. Il y a les <i>inégalités économiques</i> qui créent des classes sociales.</p> <p>b. Il y a des <i>inégalités de prestige</i>, qui créent des groupes de statut. Ces groupes de statuts, se distinguent par des styles de vie, une culture différentes, qui légitiment leur prestige différentiel. Exemple : les Junkers dans la Prusse du début du XXe siècle, au style de vie aristocratique et martial. C'était un groupe social très prestigieux, même si, en moyenne, moins riche que la bourgeoisie d'affaire.</p> <p>c. Il y a des <i>inégalités dans l'accès au pouvoir</i>. Ces inégalités se traduisent dans l'existence de partis politiques, mais également de groupes sociaux, qui monopolisent le pouvoir (ex : les Mandarins dans la Chine impériale).</p>
<p>2.</p> <p>a. La production, parce qu'elle est fondée sur l'exploitation, génère des classes sociales. Une classe sociale est un ensemble d'individus qui occupent la même position dans l'organisation de la production.</p> <p>b. Ces classes sociales existent donc réellement = position réaliste.</p> <p>c. Ces classes sociales sont en lutte, puisqu'elles sont constituées d'exploitants et d'exploitées.</p> <p>d. Ces classes sociales sont vouées à devenir des classes pour soi, c'est-à-dire à prendre conscience de leur situation de classe, par et dans la lutte.</p>	<p>2.</p> <p>a. Pour Weber, les classes sociales n'existent pas vraiment : c'est le chercheur qui découpe des groupes dans un continuum. Position nominaliste.</p> <p>b. Pour Weber, les classes sociales ne sont pas fondées que sur la place dans la production, mais aussi sur les niveaux de richesse, et donc de consommation, et sur ce qu'il appelle les « chances de vie ».</p> <p>c. Ces classes sociales ne sont donc pas vouées à devenir des classes pour soi.</p>